

CHEF DE CHANTIER

MISSIONS

A pour mission d'atteindre sur le chantier qui lui est confié, les objectifs fixés par son responsable, en termes de Qualité, Rentabilité et **Sécurité**.

Travailler en harmonie avec la culture et le projet d'Entreprise et selon les directives de son Responsable. Prend toutes les dispositions, en accord avec son Responsable, pour décider et mettre en œuvre les actions correctives et/ou **préventives** afin d'atteindre les objectifs fixés, améliorer le fonctionnement et la rentabilité des équipes ainsi que la satisfaction des clients.

1-Responsabilités Opérationnelles & Managériales

- Anime et gère son équipe et veille au maintien d'un bon climat social.
- Par dérogation représente l'Entreprise lors des réunions de chantier.
- Fixe au quotidien les objectifs des équipes, en fonction des impératifs du planning.
- Distribue le travail à l'ensemble du personnel travaillant sur son chantier.
- Assure la formation et l'intégration des nouveaux employés dans l'équipe (fait ou fait faire).
- Rend compte et informe son Responsable des actions et des résultats obtenus (retard, incident,...).
- Est responsable de la bonne application des procédures sur le chantier (**Qualité de la prestation, Sécurité, Environnement, Rangement, Propreté**).
- Prend connaissance de tous les documents techniques, transmis par le Chargé d'Affaires ou le Conducteur de Travaux, lors du début du chantier (plans, compte rendu, planning ...).
- Respecte le planning d'exécution des travaux.
- Veille au respect des heures allouées pour réaliser le chantier.
- Contrôle et exige la qualité des réalisations en cours d'avancement du chantier.
- Passe directement des commandes pour certains produits (auprès des fournisseurs référencés).
- Transmet chaque semaine, au Responsable, les BL ou bon de commandes des marchandises réceptionnées ou retirées.
- Transmet chaque semaine, au Responsable, les relevés d'heures des salariés du chantier, pour être vérifiés et saisis.
- Réalise les tâches productives liées à son activité et à sa polyvalence.
- Informe son Responsable des besoins pour déclenchement des approvisionnements.
- Communique tous les jours au Chargé d'Affaires ou Conducteur de Travaux, l'avancement des travaux et les difficultés qu'il rencontre.

2-Responsabilités Techniques

- Assure l'assistance technique auprès des opérationnels.
- Connait la réglementation technique ainsi que la législation hygiène et sécurité.
- Est responsable des véhicules et matériels mis à sa disposition (camions, matériel de location, gros et petit outillage, ...).
- Communique au Responsable matériel toutes anomalies de fonctionnement des équipements utilisés.

